

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire : **FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



### ANNONCES :

Première insertion ..... 10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne  
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT :  
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } : 1 PAR AN

### SOMMAIRE

**Revue de la Semaine :** La colonisation dans le diocèse de Sherbrooke; extraits d'une lettre-circulaire adressé au clergé de Sherbrooke, par Sa Grandeur Mgr Ant. Racine, dans le but d'activer l'œuvre de la colonisation dans son diocèse.—M. A. E. Barnard, directeur de l'Agriculture et rédacteur du *Journal d'Agriculture*, suggère quelques changements très-avantageux aux cultivateurs, en ce qui concerne la poste aux paquets.

**Causerie Agricole :** De l'élevage du bétail de la race bovine.—Choix des reproducteurs.—Conditions de la reproduction du bétail.—De la sélection.—Du croisement et du méliassage.

**Sujets divers :** Assemblée annuelle des membres de la Société d'horticulture du comté de l'Islet; rapport présenté à l'assemblée, par J. B. Dupuis, scr., président de cette Société; mêmes directeurs que pour l'année 1881; formation d'un comité ayant pour mission d'étudier les moyens les plus propres à adopter pour la conservation et l'agrandissement de nos bois et forêts.—Rapport sur l'Exposition de la Société d'horticulture du comté de l'Islet, présenté par M. Auguste Dupuis; dans le but d'encourager la greffe d'arbres fruitiers, M. Auguste Dupuis offre d'envoyer douze plants de pommiers greffés aux membres de la Société d'horticulture du comté de l'Islet, qui en feront la demande d'ici au mois de février; envoi d'arbres fruitiers dans les comtés de Bonaventure, Gaspé et Saguenay, afin de s'assurer des variétés qui pourraient convenir à ces différentes localités.—Avantages qu'il y aurait d'utiliser les petits fruits pour la fabrication des vins.—Questions auxquelles les membres de la Société d'horticulture du comté de l'Islet sont priés de répondre à la prochaine réunion de ses membres.—Fromagerie à St-Roch des Aulnaies.—Du choix des animaux.

**Choses et autres :** M. Cléophas Desjardins, ancien professeur de mathématiques, de physique et de chimie au Séminaire de Rimonski, vient d'être admis à la profession d'arpenteur.—Les épigraphes ou "sentences" sur les murs des écoles.

**Recette :** Moyen de chasser les poux chez le bétail.

### REVUE DE LA SEMAINE

Nos lecteurs liront sans doute avec intérêt, quelques extraits de la lettre-circulaire adressée par Sa Grandeur Mgr Ant. Racine au clergé de son diocèse, afin d'établir une société de colonisation dans le diocèse de Sherbrooke, et pour en activer le mouvement :

"L'année 1880 a été une année remarquable par le nouvel élan donné à la colonisation de nos terres incultes. Deux prêtres, Messire A. Labelle, curé de Saint-Jérôme, et le Révd P. Lacasse, O. M. I., ont été les ardents promoteurs de ce mouvement religieux et national.

"Deux sociétés: la société de colonisation du diocèse de Montréal, et celle de l'archidiocèse de Québec, ont été établies sur des bases solides, conformément à l'acte pour amender les actes concernant les sociétés de colonisation. Le but de ces sociétés est d'activer la colonisation au nord et au sud du fleuve Saint-Laurent.

"La colonisation est une œuvre nationale qui a droit au concours généreux de tous ceux qui aiment sincèrement leur pays, et qui sont fortement attachés à leur nationalité. Qu'est-ce que la nationalité? C'est l'alliance indissoluble d'un peuple avec un territoire.

"Lorsque le Seigneur veut donner une patrie à l'Hebreu, il multiplie à ses pieds les prodiges pour le tirer de la servitude d'Egypte; il le conduit par la main jusqu'à cette terre qu'il lui assigne comme complètement nécessaire de sa nationalité. Car la terre qu'on habite en commun sert de lien de familles, et forme l'unité des peuples. Je donnerai cette dernière à ta postérité, dit le Seigneur à Abraham; il l'appelle toujours une bonne terre, grasse et abondante, qui ruisselle de tous côtés de lait et de miel. (Exode, III.) Il punit de mort comme sédition et ennemis de leur patrie ceux qui disent du mal de cette terre.

"Ainsi le Seigneur demande qu'on aime la terre où l'on habite ensemble, qu'on la regarde comme une mère et une nourrice communes.

A. Vachon, Imprimeur, P. Q.